



**Au Cinéma Rouge & Noir de St-Julien** : Discussion avec nos hôtes :

- M. Didier Renaud (directeur de la salle),
- Mme Christine Maurin (présidente de l'Association)
- Mme Jarabo (Vice-présidente de l'association) et
- Mme Mercedes Brawand (Maire adjointe chargée de la culture)

Participants : membres du Vrac :

Mmes Chistine Conti Jaquier, Ghilou Mercerat Marti, Hélène Wyss,

MM. Pierre Barde, Pierre Dupanloup, Cédric Herbez et Gil Herbez

Plusieurs conseillers municipaux et CA excusés suite à un e-mail non reçu

**Notes sur les discussions** avant, pendant et après le repas !

Voir aussi quelques photos sur le site [www.vrac.ch](http://www.vrac.ch)

### **Chronologie :**

A l'époque, le cinéma Savoye (qui comportait 2 salles) était géré par des privés. Une association en rapport avec la MJC (CinéQualité créée pour la promotion de films art et essai) louait la salle pour une ou deux projections par mois.

En 1997, Archamps ouvre son multiplexe . Les gérants ayant des intérêts dans ce multiplexe ferment le Savoye en 1999.

L'association souhaite alors reprendre le flambeau et sollicite la Mairie dans ce sens. En 2001, un nouveau maire commande une étude de marché, et l'association « Aller au cinéma » se crée avec le but de rouvrir le cinéma. Il y a une volonté politique réelle, confortée par les conclusions de l'étude.

En 2004, la Mairie achète le cinéma. L'activité du ciné-club se poursuit ( 2 fois par mois) dans la salle de spectacle (2 étages plus haut) avec un nouveau projecteur. Les travaux durent de 2006 à 2007 et s'élèvent à 1,3 mio €.

Le cinéma Rouge et Noir s'est ouvert en septembre 2007. Il est géré par l'association « Aller au cinéma » avec le soutien de la ville de St-Julien (11'000 habitants).

A noter que St-Julien dispose en outre d'une MJC L'Arcande » dans l'ancienne fromagerie avec un bistrot, des salles pour associations et la MJ ainsi que des activités d'arts martiaux

### **L'association :**

Tout part de l'association qui, forte des séances bimensuelles, entend redonner vie à un projet de cinéma de qualité, généraliste et art et essai, L'étude commandée par la Mairie est positive, surtout pour créer du lien social et promouvoir un cinéma de proximité. Cette étude recommande la création de 2 salles mais la Mairie opte pour la création d'une salle dans un premier temps. Des discussions se profilent actuellement pour la création d'une deuxième salle (dans la salle de spectacles 2 étages plus haut). [Ndlr : cela présente l'inconvénient de 2 cabines ... et de 2 opérateurs !](#)). L'association est très active, motivée, les énergies se mettent ensemble. Des activités se développent pour les écoles (ecole et cinéma) et pour tous les âges (succès films français pour les séniors).

St-Julien ne veut pas être une cité dortoir et cette animation cinématographique a un effet sur toute la ville. La municipalité est ravie de ce succès.

## Fonctionnement :

13 séances par semaine durant 49 semaines par année.

**Les salariés** sont :

- le directeur (env. 30h/sem) qui assure la programmation et l'information rédaction des programmes prennent la moitié de son temps, la gestion du personnel, l'organisation générale, et la comptabilité ainsi que de l'acheminement hebdomadaire des films pour le reste.
- 2 projectionnistes (35h + 18h/semaine) qui assurent en partie la caisse( ?)
- 1 nettoyeur (5x2h/semaine).

Au total cela représente 2,7 postes plein-temps (compté à 152 h/mois pour un plein temps)

**Bénévole** : On note une grande part de bénévolat, environ 30 personnes, qui assurent l'accueil et la buvette (elles ont signé une charte et se réunissent une fois par mois pour le planning). Cela représente environ une vacation par semaine (1 bénévole dans la salle et un pour le bar). Après ou avant leur service elles peuvent voir le film gratuitement en guise de rémunération. On relève la qualité de l'accueil par les bénévoles. Il n'y a pas de problème de recrutement !

**Le conseil d'administration** (comité de l'association) se réunit tous les mois, le bureau tous les 15 jours. D'excellentes relations sont établies entre le comité et le directeur.

## Finances :

Basé sur une espérance de 20'000 entrées annuelles, le Rouge et Noir a atteint 18'000 entrées en 7 mois. De 450 entrées par semaine en septembre, on compte en mars 600 entrées/semaine. L'objectif de la première année dépasse les espérances. L'entrée (très attractive) est fixée à 6€, une carte fidélité annuelle (10€) offre un tarif de 4,50€ la place. Les séances scolaires Ecole et Cinéma – les classes s'inscrivent pour venir 3 ou 4 fois par an dans le temps scolaire – représentent environ 2'500 entrées / an. Les films art/essai sont autant fréquentés que les films grand public. Il y a une fréquentation moyenne de 40 à 50 spectateurs par séance. *Grâce à la convivialité ?* Remarquable !

## Gestion : Mairie < --- > Association

A la place d'une gérance privée la Mairie a opté pour une gérance confiée à l'association « Aller au cinéma » (dans laquelle elle est représentée) sous forme de prestation de services avec cahier des charges. La Mairie s'engage à comble le déficit pour ne pas « écraser l'association. C'est un choix politique.

La Mairie ne demande pas de loyer et assume les charges (électricité, chauffage, met à disposition un fourgon pour le transport des films jusqu'à Lyon).

L'association s'occupe des salaires, des programmes, des frais de bureau, du paiement aux distributeurs (50% des entrées), du fonds d'aménagement - sorte d'épargne forcée pour l'amélioration des équipements - (10%), et de la TVA (5,5%). Le solde (35%) revient à la Mairie qui garantit la couverture d'un déficit de fonctionnement à hauteur de 75'000€ en plus de la mise à disposition des locaux. Un versement trimestriel est fait à l'association pour couvrir ses dépenses. *Un petit calcul montre qu'avec 20'000 entrées annuelles, le coût pour la Mairie s'élèverait à 35'000 € environ (en plus des locaux gratuits).*

*Ndlr : Il faut dire que les salaires sont pas ... suisses !*

Cette formule, raisonnable compte tenu des avantages sociaux et culturels, semble satisfaire tous les protagonistes.

Selon Mme Brawand, le budget culturel de St-Julien s'élève à 400'000 € soit 3% environ du budget global (13'000'000 €). Des études sur la qualité de la vie montrent que la ville change lorsqu'il y a des offres culturelles suffisantes. Cela vaut bien les 50 € par an et par famille que consacre la municipalité à cet effet.

### **Bâtiment**

Le bâtiment est privé, il a été en partie vendu à la Mairie (cinéma + salle de spectacle). Sur le côté du bâtiment, on trouve un restaurant brasserie (Le Savoie). Des arcades (Chaussures, ?..., ... ?..) se trouvent de part et d'autre de la partie communale. Une deuxième salle permettrait de mieux distinguer les films grand public / art et essai. La disposition des espaces n'est pas idéale.

### **Configuration de la salle :**

Il comporte une caisse avec petit hall au rez, une salle de 126 places au sous-sol (rez inférieur) avec accès pour handicapés à ce niveau ainsi qu'un espace convivialité nommé « Les 400 coups », aménagé en foyer/salon avec petit bar. Cette salle est ouverte de 20h à 23 h. (dès la fin du film de 18h) permet aux spectateurs de se retrouver pour échanger et boire un verre. Entre ces deux niveaux, on trouve la cabine de projection, un bureau et un entrepôt (pour les films et la buvette)

La salle 170 m<sup>2</sup> (env. 12m de largeur par 14 m de longueur) dispose de 9 rangées (3 de 10 sièges et 6 de 16 sièges). L'espace entre rangée : 90 cm (trop serré !). L'écran se trouve à 5 m du premier rang. Il mesure 3,15m de hauteur par 7,50 m (facteur L=2,39xh). La dalle est en cuvette le dénivelé est assez faible (on compte au minimum 12 cm par rangée). La hauteur de la salle est d'environ 5 m. Un couloir de chaque côté. Les portes (avec sas) sont sur mur du fond de la salle de part et d'autre des sièges. Les trois rangées du fond ont moins de sièges en raison de marches d'escaliers pour y accéder (env. 4 marches de 15 cm).

L'étude de l'ouverture de la deuxième salle commence à poindre.

### **Nos hôtes ont reçu l'argumentaire du Vrac et nous ferons parvenir les documents suivants :**

- Etude de marché réalisée en 2002 (ou son résumé)
- Contrat de gérance relative à la gestion et à l'exploitation de l'équipement cinématographique
- Chiffres annuels (en octobre 08)
- Statuts de l'association « Allons au cinéma » (reçu)
- Rapport de l'AG du 8 avril 2008 (reçu)

Contacts :

**Didier Renaud** – directeur

0033 622 433 62 - [cine-rouge-et-noir@orange.fr](mailto:cine-rouge-et-noir@orange.fr)

**Mercedes Brawand** – Maire adjointe chargée de la culture

[mercedesbrawand@wanadoo.fr](mailto:mercedesbrawand@wanadoo.fr) ou [m.brawand@st-julien-en-genevois.fr](mailto:m.brawand@st-julien-en-genevois.fr)

**Site internet : [www.cine-rouge-et-noir.fr](http://www.cine-rouge-et-noir.fr)**

**Mme Brawand est tout à fait disposée à rencontrer les autorités de Versoix, elle accepterait même une invitation de la commission culturelle si souhaité.**